

DEMANDE DE PROPOSITION

Date : 20 octobre 2026

Objet : : Demande de proposition pour le recrutement d'une compagnie d'assurance pour couvrir l'assurance multirisque professionnelle et matériels roulant du Projet USDA McGovern-Dole « Diàna nu kéubié » (L'alimentation construit l'écolier) au Bénin

Nature du Service **Lot 1 : Souscription d'une police d'assurance multirisques professionnelle**

Lot 2 : Souscription d'une police d'assurance Flotte Automobile

Reference du RFP : RFP-2026-1130-03

Q&A: 27 octobre 2026 à 17h30 du bénin

Date de visite des sites : 26 ou 30 octobre 2026

Date de clôture : 03 novembre 2026 à 17h30 du bénin

Adresse de soumissions : mgd.benin@counterpart.org

Counterpart International, Inc. (ci-après « Counterpart ») sollicite des propositions pour la sélection d'une compagnie d'assurance chargée de fournir une couverture d'assurance multirisque professionnelle et de matériel roulant pour les biens, équipements, véhicules et autres actifs du Projet, tels que décrits dans le présent appel à propositions. Ces services sont requis dans le cadre du "Projet McGovern-Dole International Food for Education and Child Nutrition", financé par le Département de l'Agriculture des États-Unis (USDA). L'assurance devra notamment couvrir les risques liés aux activités professionnelles ainsi qu'à l'utilisation et à la circulation du matériel roulant du Projet, conformément aux exigences et conditions précisées dans le présent appel à propositions...

Les compagnies soumettant une proposition en réponse au présent appel à propositions (ci-après « les Soumissionnaires ») pour les services décrits ci-dessous ne sont soumises à aucune obligation de le faire. Le Soumissionnaire supporte l'intégralité des coûts liés à la préparation et à la soumission de sa proposition.

Le présent appel à propositions comprend les sections suivantes :

Section I : Instructions aux soumissionnaires ;

Section II : Spécifications techniques et étendue de la mission ;

Section III : Annexes

Toute correspondance et/ou demande concernant cette RFP doit être demandée conformément à la Section I, Clause 08, Clarifications.

Les Instructions aux Soumissionnaires (Section I) ne font pas partie de l'offre ni de l'attribution résultante, le cas échéant. Ils ont l'intention d'aider les soumissionnaires à préparer les offres. Aux fins de l'interprétation de la Section I, sauf indication contraire, le nombre de jours indiqué ici sera constitué de jours calendaires consécutifs. La soumission des offres doit être réalisée conformément à la section I, clause 09, Soumission des offres.

Sommaire

DEMANDE DE PROPOSITION	1
SECTION I: INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES	3
1. Introduction.....	3
2. Eligibilité.....	3
3. Préparation des propositions	3
4. Contenu des proposition.....	3
A. Dossier administratif	3
B. Proposition Technique (sans mention du coût)	4
C. Proposition Financière	5
D. Références	5
5. Format et signature de la proposition.....	6
6. Période de validité de la proposition.....	6
7. Délais et propositions tardives	6
8. Clarification des documents d'appels d'offres et visite de site.....	7
8.1 Clarification des documents d'appels d'offres : Les clarifications de cette RFP peuvent être demandées par écrit au plus tard le 27 octobre 2026 à 17H30 min. Le contact pour demander des clarifications est : mgd.benin@counterpart.org	7
8.2- Visite de site : Les soumissionnaires sont invitées à la visite de nos deux sites (Parakou, Cotonou et le magasin) le 26 ou 30 octobre 2026 à 11H00 aux adresses géographiques suivante : ..	7
9. Soumission des offres	7
10. Modification des documents	7
11. Modification des propositions.....	7
12. Critères pour l'attribution et l'évaluation.....	8
12.1 Évaluation des offres techniques (70 points)	8
12.2 Évaluation des offres financières (30 points)	9
13. Droit de Counterpart d'accepter toute offre et de rejeter toute proposition ou une partie	10
14. Négociation	10
15. Notification de l'attribution	10
16. Acceptation de la politique de confidentialité et des conditions.....	10
17. Acceptation de la politique de confidentialité et des conditions générales.....	11
SECTION II : SPECIFICATIONS TECHNIQUES	12
I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION.....	12
II- ÉTENDUE DES PRESTATIONS	12
III- OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS.....	12
1- Objectif général	12
2- Résultats attendus	13
• <i>Les rapports semestriels d'utilisation de la police assurance sont soumis annuellement</i>	13
3. METHODOLOGIE.....	13
4. LIVRABLES ET CALENDRIER	14
5. CARACTERISTIQUES DES LOTS	14
6. LA LISTE DES GARANTIES	2
7. Qualification institutionnelle.....	3
8. CONTENU DES OFFRES	4
9. DUREE	4
SECTION III: ANNEXE	5
A. Liste de contrôle.....	5
B. Modèles de lettre de Motivation	6
C. Questionnaire de la divulgation de l'IA	8
D. References.....	10
E. Tableau de proposition financière.....	10
<i>Lot 1 - Assurance multirisques</i>	10

SECTION I: INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES

1. Introduction

1.1 Demande de proposition (RFP) n° RFP-2026-1130-03 datée du 20 octobre 2026:

Counterpart, agissant par le biais de son projet Diànà nu kéubi (La nourriture construit l'écolier), sollicite par la présente, des d'offres pour la fourniture des services tels que décrits à la Section II (Spécifications techniques).

2. Eligibilité

- 2.1 Un soumissionnaire sera considéré comme inéligible s'il a été suspendu, exclu ou autrement jugé inéligible, comme indiqué soit (1) la « Liste des parties exclues des programmes fédéraux non-marchés » et/ou (2) les « Listes consolidées des ressortissants désignés ».

3. Préparation des propositions

- 3.1 Les soumissionnaires doivent examiner attentivement les spécifications et toutes les instructions contenues dans cette RFP. Le non-respect de cette obligation sera au péril du soumissionnaire.

- 3.2 Les propositions préparées par le soumissionnaire et toute la correspondance liée à l'offre et échangée entre le soumissionnaire et Counterpart doivent être en français.

4. Contenu des proposition

- 4.1 Les offres soumises doivent comporter les documents suivants :

- A. Dossier administratif
- B. Proposition technique
- C. Proposition financière
- D. Reference

A. Dossier administratif

Tout soumissionnaire (Compagnie d'assurance) souhaitant participer au présent appel d'offres devra fournir un dossier administratif complet comprenant les documents suivants :

- Une copie de l'agrément en cours de validité délivré par le Ministre chargé des Finances ou l'autorité compétente, autorisant la compagnie à exercer au Bénin les branches d'assurance concernées par le présent appel à propositions, notamment l'assurance multirisque professionnelle, les dommages aux biens, la responsabilité civile et l'assurance automobile/matériel roulant.
- Une présentation institutionnelle de la société précisant notamment :
- La forme juridique ;
- La date de création ;
- Une copie du Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ou tout document équivalent attestant de l'existence légale de la compagnie ;
- L'attestation d'identification Fiscale Unique (IFU) ;
- Une Copie du Relevé bancaire (RIB)
- Le certificat de visite de sites

- Le formulaire de divulgation relatif à l'utilisation de l'intelligence artificielle figurant en Section III
- Une lettre de soumission dûment signée par le représentant habilité de la compagnie en signe d'acceptation des conditions de la mission (voir le modèle en Section III) ;
- Les pièces suivantes sur demande de Counterpart à la phase de contractualisation :
 - Attestation de non-faillite ;
 - Attestation de non-exclusion du marché public en République du Bénin ;
 - Attestation de régularité fiscale ;
 - Une attestation de situation cotisante en cours de validité délivrée par la CNSS

Counterpart International, Inc. se réserve le droit de demander tout document ou information complémentaire nécessaire à l'appréciation de la conformité administrative, des capacités techniques et de l'expérience des soumissionnaires. Toute offre incomplète ou non conforme aux exigences administratives pourra être rejetée.

B. Proposition Technique (sans mention du coût)

L'offre technique devra démontrer la compréhension de la mission par le soumissionnaire ainsi que sa capacité à l'exécuter efficacement. La proposition technique sera soumise sous forme de fichier Microsoft Word unique et devra inclure les documents suivants :

- L'approche méthodologique proposée pour la réalisation de la mission, mettant en exergue les principaux services et garanties offerts ainsi que leur adéquation avec les besoins exprimés par Counterpart, les procédures de déclaration et de gestion des sinistres, les modalités et délais de traitement et d'indemnisation, les mécanismes d'assistance et de prise en charge en cas de sinistre, ainsi que la liste détaillée des garanties, plafonds d'indemnisation, franchises, exclusions et conditions applicables à l'assurance multirisque professionnelle et au matériel roulant ;
- La liste des références pour des missions similaires réalisées au cours des dernières années
- La liste des références pour des missions similaires réalisées au cours des dernières années pour les ONG/Institutions
- Les preuves (contrats, attestations de bonne fin d'exécution) des missions similaires ;
- La présentation du réseau de prestataires et de partenaires disponibles pour la gestion des sinistres et l'assistance, notamment les garages et ateliers de réparation agréés, sociétés de remorquage, experts automobiles, centres de contrôle et autres prestataires spécialisés, avec indication de leur répartition géographique et de leur disponibilité, notamment à Cotonou, Parakou et dans les principales zones d'intervention de Counterpart,
- La liste et les CV du personnel clé du soumissionnaire affecté à la gestion du contrat (expert en assurance dommages, expert automobile/gestionnaire des sinistres, gestionnaire de compte). La liste du personnel doit être constituée de la manière suivante :
- **Expert en assurance dommages** : Au moins cinq (05) années d'expérience dans le domaine des assurances de dommages et avoir participé à la gestion d'au moins deux (02) contrats d'assurance multirisque professionnelle ou de biens similaires
- **Expert automobile / Gestionnaire des sinistres** : Au moins cinq (05) années d'expérience dans le domaine de l'assurance automobile et de la gestion des sinistres et avoir suivi au moins deux (02) contrats d'assurance portant sur du matériel roulant ou des flottes automobiles ;

- **Gestionnaire de compte :** Au moins trois (03) années d'expérience dans le domaine de l'assurance et avoir suivi au moins deux (02) contrats d'assurance multirisque professionnelle et/ou de matériel roulant.
- La liste des moyens matériels et logistiques à déployer pour l'exécution de la mission ;
- L'offre technique devra démontrer de manière claire la capacité de la compagnie à couvrir convenablement l'étendue du territoire national, afin de désenclaver toutes les zones d'intervention du projet, notamment Cotonou, Parakou et les départements du Borgou, de l'Atacora et de la Donga.

C. Proposition Financière

La proposition de coût doit être soumise au format Microsoft Excel, déverrouillée et avec toutes les formules intactes. Elle présentera de manière détaillée les primes et autres coûts liés à l'exécution de la mission et doit inclure :

- **Pour le Lot 1 :** la prime annuelle proposée pour la couverture des bâtiments, des vivres, du mobilier et matériel de bureau, du matériel électrique et du matériel informatique et bureautique, sur la base des capitaux indiqués à la Section II ;
- **Pour le Lot 2 :** la prime annuelle proposée par véhicule, pour les cinq (05) véhicules de la flotte ;
- **Les prix devront être présentés toutes taxes comprises (TTC).** Aucune taxe, y compris la TVA, ni aucun frais supplémentaire ne pourra être ajouté ultérieurement. L'ensemble des coûts liés à l'exécution des services, notamment les frais d'émission des attestations, certificats d'assurance, cartes ou documents relatifs aux véhicules, frais d'expertise, de gestion des sinistres, de remorquage ou autres frais applicables, devront être inclus dans l'offre financière du soumissionnaire. Counterpart ne prendra en charge aucun coût non prévu dans la proposition financière ;
- **Le soumissionnaire devra disposer d'un compte bancaire** permettant la réception des paiements par voie électronique ou par virement bancaire ;
- **Le soumissionnaire devra fournir un modèle de contrat/police d'assurance** à déployer en cas d'attribution du marché, précisant notamment les garanties, exclusions, franchises, plafonds d'indemnisation et conditions générales et particulières applicables ;
- **Aucune avance ne sera consentie au-delà des conditions de paiement prévues dans le contrat.** Le soumissionnaire est responsable du financement de la prestation et devra établir son offre financière en conséquence ;
- **Un contrat sera signé entre Counterpart et le soumissionnaire retenu.** Le contrat pourra être renouvelé à la fin de la période contractuelle, sous réserve d'une évaluation concluante de la performance du prestataire, de la disponibilité des fonds et de l'accord des parties.

D. Références

Le soumissionnaire doit fournir les références professionnelles au format Microsoft Word ou PDF (voir Section III) provenant d'organisations pour lesquelles des services similaires d'assurance multirisque et/ou de flotte automobile ont été fournis au cours des dernières années. Chaque entrée de référence doit inclure :

Titre de l'activité

- Lieu de l'activité
- Brève description du type de services fournis et de sa pertinence par rapport à la présente offre
- Période d'exécution
- Numéro de téléphone
- Contractant principal ou sous-traitant
- Montant de l'activité
- Nom et contact du client

Counterpart contactera directement les références listées et n'acceptera pas de copies de lettres de recommandation ou de certification tierce en lieu et place de références vérifiables.

Cette investigation permettra à Counterpart de vérifier les références fournies d'une part et d'autre part de recueillir l'expérience consommateur auprès des références fournies.

NB :

- **Le soumissionnaire doit présenter un dossier de candidature complet et distinct pour chaque lot choisi. Le dossier de candidature de chaque lot sera traité et apprécié séparément.**
- **Un même soumissionnaire peut être attributaire d'un seul lot ou des deux lots.**

5. Format et signature de la proposition

Le soumissionnaire doit préparer une proposition complète composée de quatre fichiers PDF distincts : 1) Dossier administratif 2) Proposition technique, 3) Proposition de Financière, 4) Références. Chaque partie doit inclure toutes les sections et informations requises telles que définies à la clause 4, Contenu de la proposition de cette RFP. La proposition doit être signée et datée par une personne dûment autorisée à représenter et lier le soumissionnaire aux termes de la proposition ; les propositions non signées peuvent être jugées non réactives et rejetées sans autre considération.

- **Le mail de soumission doit impérativement contenir distinctement ces quatre (04) fichiers PDF.**
- **Les fichiers PDF ne doivent en aucun cas être fusionnés ensemble**

6. Période de validité de la proposition

Les offres resteront valides quatre-vingt-dix (90) jours après la date limite de l'offre. Une proposition valable pour une période plus courte sera rejetée comme non réactive.

7. Délais et propositions tardives

Il incombe au soumissionnaire de s'assurer que son offre soit reçue par Counterpart à ou avant la date limite d'offre de 03 novembre 2026 à 17H30 (heure locale du Benin) . Les soumissions électroniques sont obligatoires. Les offres envoyées par fax ou en main propre ne seront pas acceptées.

Une offre reçue après la date limite de soumission des offres sera rejetée à moins que Counterpart ne juge dans son intérêt d'accepter et d'évaluer l'offre. Les soumissionnaires sont responsables de s'assurer que leurs offres soient reçues conformément aux instructions indiquées ici.

8. Clarification des documents d'appels d'offres et visite de site

8.1 Clarification des documents d'appels d'offres : Les clarifications de cette RFP peuvent être demandées par écrit au plus tard le 27 octobre 2026 à 17H30 min. Le contact pour demander des clarifications est : mgd.benin@counterpart.org

8.2- Visite de site : Les soumissionnaires sont invitées à la visite de nos deux sites (Parakou, Cotonou et le magasin) le 26 ou 30 octobre 2026 à 11H00 aux adresses géographiques suivante :

- Bureau de Parakou :  [Bureau Counterpart Parakou](#)
- Bureau de Cotonou :  [Bureau Counterpart Cotonou](#)

9. Soumission des offres

Seules les soumissions électroniques seront acceptées. Toutes les offres avec devis techniques et de prix, accompagnés du dossier administratif doivent être soumises au plus tard le 03 novembre 2026 à 17h30 du Bénin à l'adresse : mgd.benin@counterpart.org

Assurer la transmission et la réception réussies de son offre relève de la responsabilité entière du soumissionnaire

Toutes les questions relatives à cette RFP doivent être soumises au plus tard le 27 octobre 2026 à 17h30 du Bénin. Les réponses à toutes les questions reçues seront envoyées dans un délai de deux (2) jours ouvrables après la date limite de réception des questions. .

10. Modification des documents

COUNTERPART peut, à sa discrétion, pour n'importe quelle raison, que ce soit de sa propre initiative ou en réponse à une clarification d'un soumissionnaire, modifier les documents d'appel d'offres par amendement. Tous les Soumissionnaires potentiels ayant reçu les documents d'appel d'offres seront informés de l'amendement par courriel et ces modifications leur seront contraignantes.

11. Modification des propositions

Tout soumissionnaire a le droit de retirer, modifier ou corriger son offre après qu'elle ait été remise à Counterpart, à condition que la demande de retrait, modification ou correction ainsi que tous les détails de cette modification ou correction soient reçus par Counterpart au point de contact de soumission indiqué ci-dessus avant la date fixée pour l'ouverture des offres.

Counterpart peut demander à un Soumissionnaire une clarification de son offre ; néanmoins, aucun Soumissionnaire ne sera autorisé à modifier son prix d'offre ou à effectuer toute autre modification importante après la date limite, sauf si la demande d'offres a été modifiée ou que le délai a été prolongé. Les clarifications qui ne modifient pas le prix d'offre ou d'autres aspects importants de l'offre peuvent être acceptées.

12. Critères pour l'attribution et l'évaluation

Le marché de chaque lot sera attribué au soumissionnaire dont l'offre présente le meilleur rapport qualité-prix, c'est-à-dire la combinaison optimale des qualités techniques et d'un coût raisonnable. Les propositions seront évaluées en deux étapes : les offres techniques seront d'abord examinées et notées. Seules les offres techniquement qualifiées seront ensuite admises à l'évaluation financière. . Un même soumissionnaire peut être attributaire d'un seul lot ou des deux lots.

12.1 Évaluation des offres techniques (70 points)

Les soumissionnaires devront fournir une proposition technique claire, spécifique et succincte couvrant à la fois les approches conceptuelles et pratiques permettant d'atteindre les objectifs de la mission. Les offres techniques seront notées conformément au barème ci-après :

N°	Critères	Note maxi
01	Conformité administrative (Agrément, pièces légales)	Éliminatoire si absent
02	Compréhension de l'appel d'offre/des termes de référence et des objectifs de la consultation	06
2.1	<i>Compréhension du contexte (Bien : 3 ; Moyen : 2 ; Passable : 1,5 Nul : 0)</i>	3
2.2	<i>Compréhension de la mission (Bien : 3 ; Assez-bien : 2,5 ; Moyen : 2 ; Passable : 1 ; Nul : 0)</i>	3
03	Approche méthodologique proposée pour mener les prestations	08
3.1	<i>Structuration de la démarche (Bien : 3 ; Assez-bien : 2 ; Moyen : 1,5 ; Passable : 1 ; Nul : 0)</i>	3
3.2	<i>Niveau de détail des prestations (Bien : 3 ; Assez-bien : 2 ; Moyen : 1,5 ; Passable : 1 ; Absent : 0)</i>	3
3.3	<i>Adéquation avec la mission (Bien : 2 ; Moyen : 1 ; Nul : 0)</i>	2
04	Références professionnelles du soumissionnaire	40
4.1	<i>Nombre de mission dans le domaine (15 points par mission)</i>	30
4.2	<i>Nombre de mission dans le domaine avec les ONG ou projets financés par des bailleurs (05 points par mission)</i>	10
05	Étendue des couvertures, faiblesse des franchises	05
5.1	<i>Étendue des garanties proposées par rapport à la liste : Toutes garanties couvertes sans réserve : 2 ; Majorité couverte avec quelques réserves : 1,5 ; Couverture partielle : 1 ; Couverture très limitée : 0</i>	02
5.2	<i>Niveau des franchises proposées (plus la franchise est faible, mieux c'est) Franchises nulles ou très faibles : 2 ; Franchises modérées : 1,5 ; Franchises élevées : 1 ; Franchises très élevées/non précisées : 0</i>	02
5.3	<i>Clarté et précision des plafonds d'indemnisation proposés Plafonds clairement chiffrés et adaptés aux capitaux déclarés : 1 ; Plafonds imprécis ou partiellement renseignés : 0,5 ; Plafonds absents : 0</i>	01
06	Délai de règlement (Rapidité de traitement des sinistres et remboursements)	05
6.1	<i>Délai annoncé de déclaration à indemnisation des sinistres : ≤ 15 jours : 2 ; 16 à 30 jours : 1,5 ; 31 à 45 jours : 1 ; > 45 jours ou non précisé : 0</i>	02

N°	Critères	Note maxi
6.2	Existence d'un mécanisme d'avance/acompte rapide sur sinistre avant règlement définitif : Mécanisme existant et détaillé : 1,5 ; Mécanisme partiellement décrit : 1 ; Absent : 0	1,5
6.3	Engagement contractuel formel sur les délais (clause de pénalité ou garantie de délai) : Engagement ferme et chiffré : 1,5 ; Engagement vague ("délai raisonnable") : 0,5 ; Aucun engagement : 0	1,5
07	Qualification des ressources humaines affectées	06
7.1	Expert en assurance dommages : Au moins cinq (05) années d'expérience dans le domaine des assurances de dommages et avoir participé à la gestion d'au moins deux (02) contrats d'assurance multirisque professionnelle ou de biens similaires	02
7.2	Expert automobile / Gestionnaire des sinistres Au moins cinq (05) années d'expérience dans le domaine de l'assurance automobile et de la gestion des sinistres et avoir suivi au moins deux (02) contrats d'assurance portant sur du matériel roulant ou des flottes automobiles ;	02
7.3	Gestionnaire de compte : Au moins trois (03) années d'expérience dans le domaine de l'assurance et avoir suivi au moins deux (02) contrats d'assurance multirisque professionnelle et/ou de matériel roulant.	02
NOTE TOTAL		70

✚ **Seuil de qualification technique :** seuls les soumissionnaires ayant obtenu un score technique, minimum de 50 points sur 70, seront déclarés techniquement qualifiés et verront leur offre financière ouverte et évaluée. Les offres n'atteignant pas ce seuil seront rejetées et leur fichier comportant l'offre financière ne sera pas ouvert ;

12.2 Évaluation des offres financières (30 points)

L'évaluation financière ne concerne que les offres ayant validé l'étape technique. L'offre financière la plus basse parmi les offres techniquement qualifiées obtient la note maximale de 30 points ; les autres offres sont notées proportionnellement selon la formule :

Note financière = 30 x (Offre financière la plus basse / Offre financière du soumissionnaire évalué)

12.3 Note finale et attribution

Une note définitive sera attribuée à chaque soumissionnaire en additionnant la note technique (sur 70 points) et la note financière (sur 30 points), soit une note globale sur cent (100) points. Le soumissionnaire classé premier (1er) sera retenu comme compagnie d'assurance du projet pour le lot considéré.

Counterpart évaluera le budget (coût total, caractère raisonnable et réaliste des coûts, et adéquation avec le budget de Counterpart pour cette prestation).

En cas de manquements significatifs aux exigences du présent appel à propositions, une offre pourra être déclarée « non conforme » et écartée. Counterpart se réserve le droit de renoncer aux irrégularités mineures à sa discrétion.

Counterpart se réserve le droit de mener des négociations et de demander des clarifications à tout soumissionnaire préalablement à l'attribution, de rejeter toute proposition non conforme, et d'annuler le présent appel à propositions à tout moment si cela est jugé conforme à son intérêt.

En soumettant une réponse au présent appel à propositions, le soumissionnaire reconnaît que l'USDA n'est pas partie à la présente consultation et accepte que toute réclamation soit présentée, par écrit et avec des explications complètes, au Projet pour examen, l'USDA n'examinant pas les réclamations relatives aux passations de marchés conduites par ses partenaires de mise en œuvre. Counterpart, à sa seule discrétion, rendra une décision finale sur toute réclamation relative à cette passation de marché.

13. Droit de Counterpart d'accepter toute offre et de rejeter toute proposition ou une partie

Counterpart rejettera toute proposition qui ne répond pas. De plus, Counterpart se réserve le droit de rejeter la proposition de tout Soumissionnaire si, selon ce dernier, le soumissionnaire n'est pas pleinement qualifié pour fournir les services, ou de rejeter toutes les propositions.

14. Négociation

Les meilleures propositions d'offres sont demandées. On prévoit que les subventions seront attribuées uniquement sur la base de ces propositions initiales. Cependant, la Counterpart se réserve le droit de mener des négociations et/ou de demander des clarifications avant d'attribuer un contrat. Counterpart se réserve le droit de délivrer plusieurs récompenses, si cela est dans l'intérêt du Projet «Diànà nu kéubi (La nourriture construit l'écolier) »

15. Notification de l'attribution

Avant l'expiration de la période de validité de l'offre, Counterpart informera par écrit le soumissionnaire retenu que son offre a été acceptée. Lorsque le soumissionnaire retenu accuse réception de la notification d'attribution, le Counterpart informera rapidement chaque soumissionnaire non retenu que son offre a été rejetée. Si, après notification de l'adjudication, un Soumissionnaire souhaite déterminer les motifs pour lesquels son offre n'a pas été sélectionnée, il doit adresser sa demande par écrit à la Counterpart.

16. Acceptation de la politique de confidentialité et des conditions

En soumettant une proposition à Counterpart International, la société ou l'individu consent aux termes et conditions de la politique de confidentialité (<https://www.counterpart.org/terms-and-conditions/>) de Counterpart, et accorde à Counterpart International l'autorisation de traiter les données personnelles de l'entreprise ou de l'individu spécifiquement pour l'exécution et les finalités identifiées dans ce document de sollicitation et conformément aux obligations légales applicables les lois des États-Unis et de l'Union européenne, les réglementations sur la protection des données et toute autre

obligation légale applicable. L'entreprise ou l'individu peut retirer son consentement à tout moment en contactant privacy@counterpart.org. Si le consentement est retiré, counterpart se réserve le droit d'accepter ou de rejeter la proposition de l'entreprise/individu.

17. Acceptation de la politique de confidentialité et des conditions générales

Counterpart International s'engage à faire preuve de transparence et d'intégrité dans ses processus commerciaux. Counterpart International demande par la présente à tout Soumissionnaire de (i) informer Counterpart International dès qu'il a pris connaissance que l'intégrité de l'activité de Counterpart International a été compromise pendant la durée de cette RFP, et (ii) de signaler ces événements en invenant à Counterpart International via son adresse e-mail confidentielle : whistleblower@counterpart.org, Ethicspoint, accessible à <http://counterpart.ethicspoint.com>. Les rapports peuvent être rédigés en plusieurs langues. Counterpart International ne tolérera aucune forme de représailles contre toute personne qui fait un signalement de bonne foi.

SECTION II : SPECIFICATIONS TECHNIQUES

I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Counterpart International, Organisation Non Gouvernementale Internationale, basée à Washington depuis plus de 60 ans, collabore avec des communautés du monde entier pour transformer les idées locales en solutions durables. Ses programmes privilégient un impact à long terme : ils soutiennent les femmes dans la gestion et le développement de leurs entreprises, renforcent les systèmes alimentaires pour que les familles aient accès à une alimentation nutritive et à des moyens de subsistance durables, et créent des opportunités de progrès économique et social. Gestionnaire de confiance des fonds de développement, Counterpart est reconnue pour sa transparence, sa responsabilité et ses résultats mesurables. Elle réunit les partenaires, les ressources et les idées adéquats pour aider les communautés à construire une vie meilleure et un avenir plus durable, génération après génération.

Dans le cadre du Programme McGovern-Dole International Food For Education and Child Nutrition Program (Projet de cantines scolaires), Counterpart International a reçu un financement du Département américain de l'Agriculture (USDA) pour mettre en œuvre le projet "Diàà nu kéubié" (« La Nourriture Construit l'Écolier ») pour le compte du gouvernement du Bénin

Pour l'exécution de ce projet, Counterpart International, dispose d'un bureau principal à Cotonou, d'un bureau opérationnel et d'un magasin à Parakou. Les activités du projet impliquent la gestion d'une grande quantité de vivres et le déploiement de personnel sur le terrain. Afin de sécuriser ses actifs, ses opérations et ses équipes contre les risques divers, l'ONG Counterpart International Inc Bénin lance une consultation en vue de sélectionner une compagnie d'assurance qualifiée pour souscrire à une police assurance multirisque et à une police d'assurance pour les matériels roulants.

II- ÉTENDUE DES PRESTATIONS

Lot 1 : souscription d'une police d'assurance multirisques

Ce lot concerne la couverture des vivres, du magasin principal et locaux servant de bureau à l'ONG Counterpart International Inc Bénin

Lot 2 : souscription d'une police d'assurance Flotte Automobile

Ce lot concerne la couverture de cinq (05) véhicules de l'ONG utilisés pour ses activités sur l'ensemble du territoire béninois.

III- OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS

1- Objectif général

L'objectif général de la présente activité est de sélectionner une compagnie d'assurance qualifiée pour la couverture du patrimoine immobilier/mobilier et de la flotte automobile de cinq (05) véhicules de l'ONG Counterpart International Inc Bénin.

De façon spécifique la compagnie d'assurance sélectionnée devra :

Lot 1 : souscription d'une police d'assurance multirisques

- Couvrir tous les dommages affectant les biens professionnels (matériel électronique, Équipements, machines, stock) de l'ONG Counterpart International Inc Bénin ;
- Couvrir tous les dommages affectant les locaux et magasins de l'ONG Counterpart International Inc à Cotonou et à Parakou ;
- Sécuriser le stockage des vivres contre le vol, les incendies et les dégâts des eaux dans le magasin principal.
- Proposer un mécanisme de gestion des sinistres ;
- Soumettre annuellement deux rapports (semestriel) d'utilisation de la police assurance

Lot 2 : souscription d'une police d'assurance Flotte Automobile

- Obtenir une garantie intégrale pour les 5 véhicules face aux accidents, incendies, vols et actes de vandalisme et inclure le remplacement sans franchise des pare-brises, un risque élevé sur les pistes rurales du Bénin.
- Exiger une assistance panne et un remorquage rapide sur l'ensemble du territoire béninois.
- Inclure une couverture "personnes transportées" pour protéger le personnel et les partenaires en mission.

2- Résultats attendus

Au terme de l'exécution de l'activité, les résultats attendus se résument ainsi qu'il suit :

Lot 1 : souscription d'une police d'assurance multirisques

- *Une police d'assurance complète est contractée et Couvre tous les dommages affectant les biens professionnels (matériel électronique, Équipements, machines, stock)*
- *Une police d'assurance multirisques complète est contractée et Couvre tous les dommages affectant les locaux et magasins véhicules de l'ONG Counterpart International Inc Bénin.*
- *Une police d'assurance multirisques pour sécuriser les vivres contre le vol, les incendies et les dégâts des eaux dans tous les centres de distribution.*
- *Un mécanisme de gestion des sinistres est proposé ;*
- *Les rapports semestriels d'utilisation de la police assurance sont soumis annuellement*

Lot 2 : souscription d'une police d'assurance Flotte Automobile

- *Une police d'assurance intégrale pour les 5 véhicules est contractée face aux accidents, incendies, vols et actes de vandalisme qui inclus le remplacement sans franchise des pare-brises est mis en place*
- *Une assistance panne et un remorquage rapide sur l'ensemble du territoire béninois est mis en place.*
- *Une couverture "personnes transportées" est mis en place pour protéger le personnel et les partenaires en mission.*

3. METHODOLOGIE

La compagnie d'assurance sera sélectionnée à l'issu d'un avis d'appel d'offre publié. Counterpart International-Bénin mettra en place une Commission pour la conduite de tout le processus de sélection de l'assureur. Les compagnies intéressées devront produire une proposition technique et

financière pour chaque lot à Counterpart international Inc-Bénin qui procédera au choix de ladite compagnie sur la base des critères de qualité-prix.

Pour la sélection, la compagnie mentionnera dans sa proposition technique la compréhension de la mission, la méthodologie du déroulement de l'activité pour la couverture

4. LIVRABLES ET CALENDRIER

N°	Livrable	Date de soumission / réalisation
01	Police(s) d'assurance souscrite(s) (Lot 1 et/ou Lot 2)	5 jours ouvrables après signature du contrat
02	Rapport annuel d'utilisation de la police d'assurance	02 Fois / an
03	Rapport annuel de sinistralité et de gestion des sinistres	Chaque six mois à compter de la date de signature du contrat
04	Mécanisme de gestion des sinistres opérationnel	Dès signature du contrat

5. CARACTERISTIQUES DES LOTS

Les caractéristiques relatives à l'assurance multirisque se présentent comme suit

- **Lot 1 : souscription d'une police d'assurance multirisques**

Souscripteur	Counterpart international Inc Benin	
<i>Bâtiments assurés</i>	1) Bureau Counterpart international - Cotonou	
	<i>Nature de la construction</i>	<i>Villa Pavillon type R+1</i>
	<i>Nature de la couverture</i>	<i>Toiture métallique au RDC et couverture dalle au R+1</i>
	2) Bureau Counterpart international - Parakou	
	<i>Nature de la construction</i>	<i>RDC+1</i>
	<i>Nature de la couverture</i>	<i>Couverture Dalle</i>
	3) Magasin Parakou	
	<i>Nature de la construction</i>	<i>RDC</i>
	<i>Nature de la couverture</i>	<i>Couverture en bac Allu</i>
Evènements/Garanties globaux	Capitaux	Franchises
<i>Loyer mensuel des trois bâtiments</i>	<i>2.965.818 FCFA</i>	
<i>Valeur des vivres</i>	<i>439.936.500</i>	
<i>Valeur du mobilier et matériel de bureau</i>	<i>16.531.330 FCFA</i>	
<i>Valeur du matériel électrique</i>	<i>20.321.998 FCFA</i>	

<i>Valeur du matériel informatique et bureautique</i>	42.379.600 FCFA	
<i>Nombre d'employé permanent</i>	30	

- *Lot 2 : souscription d'une police assurance pour les matériels roulants*

N°	Type de Véhicule	Date d'acquisition	Puissance CV	Energie	Nombre de places	N° de série du Moteur	N° de série du châssis	Période à assurer	Date d'effet
1	TOYOTA HARDTOP Blanche	2018	12	GAS-OIL	7	01917009	JTEB71500F002419	25 Novembre 2026 24 Novembre 2027	
2	TOYOTA HARDTOP Blanche	2019	12	GAS-OIL	7	0924108	JTEEB71J40F003833		
3	TOYOTA HARDTOP Blanche	2019	12	GAS-OIL	7	0924052	JTEEB71J560F003820		
4	TOYOTA HARDTOP Blanche	2019	12	GAS-OIL	7	0924201	JTEEB71J40F003847		
5	TOYOTA HARDTOP Blanche	2024	12	GAS-OIL	7	1HZ-1093927	JTEEB71J10F034490		

6. LA LISTE DES GARANTIES

La liste des garanties relatives à l'assurance multirisque se présentent comme suit :

- Pour le Lot 1

<i>N</i>	<i>Risques à couvrir conformément aux dispositions de la Fédération des Sociétés d'Assurances de Droit National Africaines (FANAF)</i>	<i>Plafonds et exclusions de garanties proposes</i>
1	Bâtiments	
2	Vivres	
3	Matériels et aménagements	
4	Incendies et événements assimilés	
5	Vol avec agression et / ou effraction	
6	Dégâts des eaux	
7	Tous risques informatiques	
8	Responsabilité civile locative liée à l'usage des locaux	
9	Responsabilité civile liée aux activités professionnelles	
10	Responsabilité après réception d'équipements	
11	Bris de machine avec extension aux dommages causés par un incendie d'origine externe	
12	Défense pénale et recours	
13	Bris de machine	
14	Bris de glace	
15	Fons et valeurs	
16	Modèles, archives et supports informatiques	
17	Violences politiques et terrorisme	

- Pour le lot 2

<i>N</i>	<i>Garanties</i>	<i>Plafonds et exclusions de garanties proposes</i>
1	Garantie complète du conducteur, du véhicule et des passagers sans franchise	
2	Dépannage et remorquage et sans composants valable sans franchise et sans plafonds dans tous les pays de circulation des véhicules	
3	Responsabilité civile illimitée	

N	Garanties	Plafonds et exclusions de garanties proposes
4	CEDEAO	
5	Défense et recours	
6	Bris de glace	
7	Remboursement anticipé	
8	Domage tous accidents	
9	INCENDIE-EXPLOSION-FOUDRE	
10	DEGATS DES EAUX	
11	Vol	
12	Vol à main armées	
13	Vol de tout type d'accessoires	
14	Vandalisme	
15	Toute autres garanties à préciser	
16	Delai de règlement des sinistres	

7. Qualification institutionnelle

La Compagnie qui sera sélectionnée doit :

- Être une entreprise exerçant dans le domaine d'assurance notamment dans la branche incendie, accidents, risques divers et transport justifiées par le registre de commerce ou les statuts du soumissionnaire ;
- Disposer de l'attestation de non-sauvegarde délivrée par la Direction nationale des assurances conformément au code des assurances de la conférence interafricaine des marches d'assurance (CIMA) prouvant que le soumissionnaire n'est pas mis sous surveillance provisoire ou permanente ;
- Avoir effectué au moins 02 marchés relatifs à l'assurance multirisque pour le lot 1 et 02 marchés relatifs à l'assurance de matériels roulants pour le lot 2 justifié par les attestations de bonne exécution ou les procès-verbaux de réception définitive appuyés des copies des contrats y afférents (page de garde, page de signature et page portant les montants);
- Avoir exécuté au profit d'ONG nationale ou internationale et / ou de projets financés par des bailleurs :
 - Pour le lot 1 au moins un (01) marché d'assurance multirisque ;
 - Pour le lot 2 un (01) marché d'assurance véhicule ;
- Disposer d'accords de partenariat avec des garages agréés, et d'un réseau couvrant tout le territoire béninois, et en fournir la preuve ;
- Disposer d'une capacité financière solide et en fournir la preuve.

8. CONTENU DES OFFRES

- Une note descriptive de la compréhension de la mission et des attentes du client ;
- L'approche méthodologique proposée pour exécuter la mission mettant en exergue les principaux services offerts et l'adéquation avec les besoins exprimés par Counterpart international ;
- La liste des références pour les missions similaires au cours des dernières années ;
- Les preuves (contrats, attestations de bonne fin d'exécution) des missions similaires ;
- La liste du personnel clé du soumissionnaire
- La liste des moyens matériels à déployer pour l'exécution de la mission ;
- Les pièces administratives
- L'offres financières
- Le certificat de visite de site.

9. DUREE

La durée du contrat est d'un an renouvelable.

SECTION III: ANNEXE

A. Liste de contrôle

Pour aider les soumissionnaires à préparer des propositions, la liste de contrôle suivante résume la documentation incluant une offre en réponse à cette demande de propositions :

- Dossier administrative
- Dossier Technique
- Dossier Financier

B. Modèles de lettre de Motivation

Modèle de lettre de motivation

La lettre de motivation suivante doit être placée sur papier à en-tête et complétée/signée/tamponnée par un représentant autorisé à signer au nom du soumissionnaire :

À : [« Diàna nu kéubié » (L'alimentation construit l'écolier)]
Counterpart Benin sise au Parcelle k.Lot 439 à togbin zone3

Référence : RFP-2026-1130-03

À qui cela peut concerner :

Nous, les soussignés, fournissons par la présente l'offre jointe pour effectuer tout le travail nécessaire à l'accomplissement des activités et exigences telles que décrites dans la RFP mentionnée ci-dessus. Veuillez trouver notre offre jointe.

Nous reconnaissons et acceptons par la présente tous les termes, conditions, dispositions spéciales et instructions inclus dans la RFP mentionnée ci-dessus. Nous certifions en outre que la société ci-dessus — ainsi que ses principaux dirigeants et toutes les marchandises et services offerts en réponse à cette demande d'offres — sont éligibles à participer à cet appel d'offres conformément aux termes de cette sollicitation et aux réglementations de l'USDA.

De plus, nous certifions par la présente que, selon notre connaissance et notre conviction :

Nous n'avons aucune relation étroite, familiale ou financière avec un projet de Counterpart ou [« Diàna nu kéubié » (L'alimentation construit l'écolier)] des membres du personnel du projet ;
Nous n'avons aucune relation étroite, familiale ou financière avec d'autres soumissionnaires soumettant des propositions en réponse à la demande de propositions mentionnée ci-dessus ; et
Les prix de notre offre ont été fixés de manière indépendante, sans aucune consultation, communication ou accord avec un autre soumissionnaire ou concurrent dans le but de restreindre la concurrence.

Nous certifions par la présente que les déclarations, certifications et autres déclarations ci-jointes sont exactes, actuelles et complètes.

Signature autorisée :

Nom complet du signataire :

Titre :

Date :

Nom de l'entreprise :

Adresse de l'entreprise :

Téléphone de l'entreprise :

Site web :

Numéro d'enregistrement de l'entreprise ou d'identification du contribuable :

L'entreprise a-t-elle un compte bancaire actif (Oui/Non) ?

Nom officiel associé au compte bancaire (pour le paiement) :

C. Questionnaire de la divulgation de l'IA

Le questionnaire de divulgation de l'IA sert à indiquer si et comment les outils ou systèmes d'intelligence artificielle (IA) seront utilisés dans le cadre des services fournis, et pour garantir des protections appropriées des données, de la confidentialité, de la propriété intellectuelle et de la sécurité de Counterpart. Le chef du département informatique au bureau des USA doit approuver toute IA utilisée dans le cadre des Services ou Livrables, et une version signée sera intégrée à tout contrat conclu avec Counterpart.

Instructions (Divulgation de l'utilisation de l'IA)

Consultez une catégorie ci-dessous et décrivez brièvement toute utilisation de l'IA (outil + but) (Exemples d'outils commerciaux incluent Microsoft Copilot, ChatGPT, Claude, Gemini, Perplexity, Grammarly, DeepL, Midjourney, DALL·E). S'il n'y en a pas, sélectionnez la Catégorie 3 et écrivez « Aucune IA ne sera utilisée. »

Si l'IA est utilisée, indiquez quelles données Counterpart/client/PII/confidentielles (le cas échéant) seront saisies et où elles sont traitées/stockées (et conservées, le cas échéant).

Confirmation : pas d'entraînement/mélange des données de Counterpart ; vous restez responsable des livrables (évaluation humaine) ; et vous informerez counterpart et obtiendrez l'approbation avant tout changement dans l'utilisation de l'IA.

Sélection de catégorie (cochez un)

- ☐ Catégorie 1 – IA utilisée dans le cadre des services ou livrables
- ☐ Catégorie 2 – Utilisation accessoire uniquement des outils commerciaux d'IA
- ☐ Catégorie 3 - Aucune utilisation de l'IA dans le cadre des Services ou des livrables

Fournissez plus d'informations en fonction de la catégorie que vous avez sélectionnée.

Catégorie 1 – IA utilisée dans le cadre des services ou livrables

S'applique lorsque l'IA fait partie des services ou livrables et/ou traite les données de Counterpart ou client. Nécessite l'approbation du responsable du département informatique du bureau américain.

Catégorie 1 – Informations requises (toutes les informations) :

Nom(s) d'outil/système IA : _____

Fournisseur(s) d'IA : _____

Objectif / cas d'usage : _____

Données impliquées (cochez tout) : ☐ Client/Donateur ☐ de l' ☐ entreprise PII ☐ Autres : _____

Lieu de traitement/stockage des données : _____

Période de conservation des données : _____

Formation en IA utilisant les données de l'entreprise ? ☐ Non ☐ Oui.

Est-ce une version payante de l'outil commercial ? ☐ Non ☐ Oui.

Catégorie 2 – Utilisation accessoire uniquement des outils commerciaux d'IA

Cela ne s'applique qu'à une utilisation limitée de productivité et non aux livrables.

Catégorie 2 – Confirmations requises

Je confirme que :

- ☐ Aucune donnée de counterparty, client, donneur ou confidentialité n'est saisie
- ☐ Les résultats de l'IA sont examinés et vérifiés par moi
- ☐ L'IA ne produit pas de livrables ni de décisions
- ☐ L'IA n'est pas entraînée à partir des informations de Counterparty

Outils d'IA utilisés (s'ils existent) :

Description de l'utilisation accessoire :

Est-ce une version payante d'un outil commercial ? ☐ Non ☐ Oui.

Rappels généraux

Une approbation est requise avant d'utiliser l'IA dans la catégorie. Une divulgation inexacte ou incomplète peut entraîner un retard d'approbation, un non-paiement, la suspension de l'utilisation de l'IA ou la résiliation du contrat.

Signature du soumissionnaire Signée par un Représentant Autorisé

Nom : _____ Date : _____

Poste :

Signature : _____

D. References

En utilisant le format de tableau exact fourni ci-dessous, veuillez énumérer uniquement les missions similaires mises en œuvre au cours des dernières années, une brève description de la pertinence de chacune d'entre elles par rapport au présent appel d'offres, et les coordonnées de chaque client précédent. Vous pouvez également joindre des lettres de recommandation / appréciation et des certificats.

#	(a) Titre de l'activité	(b) Lieu de l'activité	(c) Résumé de l'activité et de sa pertinence	(d) Période d'exécution	(e) Contractant principal ou sous-traitant ?	(f) Montant de l'activité	(g) Nom et contact du client
1							
2							
3							

E. Tableau de proposition financière

La proposition financière doit être raisonnable, toutes taxes comprises, et couvrir l'ensemble des garanties décrites dans le présent appel à propositions, par lot.

Lot 1 - Assurance multirisques

Élément assuré	Capital / valeur assurée en FCFA	Prime annuelle proposée (F CFA)
Bâtiments (loyer mensuel des 3 bâtiments : 2 965 818 FCFA)		
Vivres	439.936.500	
Mobilier et matériel de bureau	16.531.330	
Matériel électrique	20.321.998	
Matériel informatique et bureautique	42.379.600	
TOTAL LOT 1		

Lot 2 - Assurance Flotte Automobile

N°	Véhicule	Prime annuelle unitaire proposée (F CFA)
1	Toyota Hardup Blanche (2018)	
2	Toyota Hardup Blanche (2019)	
3	Toyota Hardup Blanche (2019)	
4	Toyota Hardup Blanche (2019)	
5	Toyota Hardup Blanche (2024)	
	TOTAL LOT 2	